

Message culture 2016 à 2019

Des bijoux du patrimoine culturel en péril : le domaine de la protection du patrimoine culturel et de la conservation des monuments historiques a besoin de 30 millions de francs au minimum

Berne, le 28 mai 2014 – **La Suisse abrite un patrimoine architectural multiforme, constitué de bâtiments des catégories les plus diverses ; or ce patrimoine est de plus en plus menacé. Le Message concernant l'encouragement à la culture (message culture) 2016 à 2019 définit les montants qui seront alloués à l'entretien et à la conservation des monuments historiques, des sites construits et des sites archéologiques pour la période en question. Pour que le minimum des travaux nécessaires puissent être réalisés, le domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques a besoin d'un budget annuel de 30 millions de francs au minimum. Sans ces ressources, des biens culturels irremplaçables risquent d'être perdus à jamais.**

L'entretien et la conservation des monuments historiques, des sites construits et des sites archéologiques à protéger incombent aux collectivités publiques ; cette mission ne peut être remplie que si les ressources financières nécessaires lui sont allouées. Or, le patrimoine culturel est de plus en plus menacé : au nom de la transition énergétique, la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage risque d'être considérablement affaiblie. Au même moment, l'urbanisation croissante du territoire exerce une énorme pression sur les monuments historiques et les sites archéologiques, dont les coûts d'entretien augmentent constamment. Par ailleurs, le nombre d'objets pour lesquels des subsides sont attribués au titre de la conservation des monuments historiques croît, notamment parce que la valeur des créations architecturales du XXe siècle est désormais mieux reconnue. Le renchérissement des prix de la construction, qui s'élève à plus de 20 % depuis 1998 (indice suisse des prix de la construction de l'Office fédéral de la statistique), accentue encore l'augmentation des coûts. Or, le budget fédéral pour le patrimoine culturel et les monuments historiques subit des coupes sombres depuis 2004, ce qui va à contre-courant.

Le Message culture 2012 à 2015 reconnaissait déjà que le domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques aurait en fait besoin d'un budget annuel de plus de 100 millions de francs. Malgré cela, les ressources allouées à ce domaine ont été réduites en 2012 : elles ont en effet été ramenées à 26 millions de francs, alors que la moyenne annuelle se situait longtemps à 30 millions de francs. Le nouveau Message culture 2016 à 2019 propose pratiquement de pérenniser cette réduction opérée en 2012. Ainsi, le montant prévu ne permettra pas d'assurer le minimum des travaux d'entretien nécessaires. Beaucoup de projets de restauration devront être repoussés de plusieurs années ; la dégradation des bâtiments s'accroîtra, ce qui augmentera d'autant le coût des travaux dans les années qui suivront.

Adrian Schmid, responsable d'Alliance Patrimoine pour l'année 2014, constate : « Notre patrimoine culturel a besoin d'au moins 30 millions de francs. Sans cette somme, il ne sera pas possible de réaliser le minimum des travaux indispensables à la conservation de notre patrimoine. Des biens culturels d'une grande valeur sont menacés et risquent d'être perdus à jamais. »

Pour d'avantage d'informations :

- en allemand : Adrian Schmid, secrétaire général de Patrimoine Suisse.
Tél. 076 342 39 51, adrian.schmid@heimatschutz.ch
- en français : Nicole Bauermeister, directrice de la Société d'histoire de l'art en Suisse
Tél. 079 303 90 51, bauermeister@gsk.ch

Alliance Patrimoine – L’avocat du patrimoine culturel

Alliance Patrimoine s’engage en faveur de la préservation durable du patrimoine culturel suisse. Elle rassemble quatre organisations totalisant 92’000 membres : Archéologie Suisse (AS), le Centre national d’information sur le PATRIMOINE CULTUREL (NIKE), Patrimoine suisse (PS) et la Société d’histoire de l’art en Suisse (SHAS).